

ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE

Communauté Rurale de ROSS-BETHIO

Juin 2005

Projet Financé par le CRDI

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ASCOM	Assistant Communautaire
ADL	Animateurs en Développement Local
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASESCAW	Amicale Socio-Economique, Sportive et Culturelle des Agriculteurs du Walo
ASUFOR	Association des Usagers du Forage
CCG	Comité de Concertation et de Gestion
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
CSE	Centre de Suivi Ecologique
FFN	Fonds Forestier National
GL-GDRN	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GTT	Groupement Technique de Travail
IEC	Information, Education, Communication
ISRA	Institut Sénégalais de Recherche Agricole
La CR	La Communauté Rurale
Le CR	Le Conseil Rural
MEPN	Ministère de l'Environnement et la Protection de la Nature
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADIN	Projet d'Aménagement et de Développement Intégré du Ndiaël
PLD	Plan Local de Développement
PNDL	Programme National de Développement Local
PNIR	Programme National d'Infrastructures Rurales
POAS	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
RENPEM	Réseau Nord pour la Protection et la Conservation de l'Environnement Mondial
RN	Ressources Naturelles
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé
SDPCA	Service Départemental de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture
TDR	Termes de référence

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER.....	9
2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE.....	9
2.1 ATOUS ET POTENTIALITES.....	10
2.2 REALISATIONS RECENTES	10
2.3 CHANGEMENTS MAJEURS	11
2.4 DEFIS ET OBSTACLES.....	11
3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE	11
4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES	13
5. ACTIVITES DE PRIORISATION.....	19
6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS.....	20
ANNEXES	24

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Zone d'intervention	5
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	6
Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioussou du Nord	6
Figure 4 : Discussion de la situation actuelle de la CR en ateliers.....	10
Figure 5 : Réflexion en atelier sur les actions à mener	12
Figure 6 : Présentation en plénière des propositions de futures activités formulées par un sous-groupe	14

INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (conseils et administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

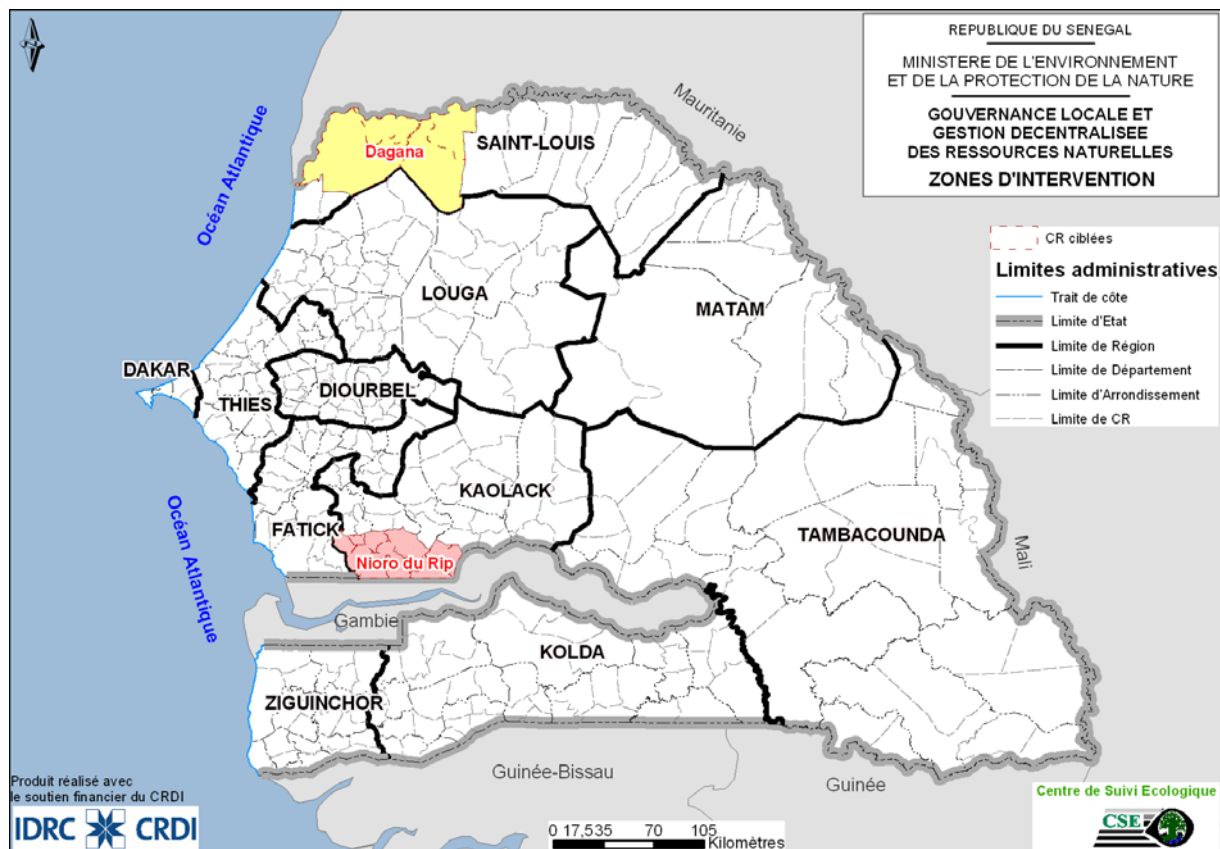


Figure 1 : Zone d'intervention

Dans le département de Dagana, toutes les 4 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 2).

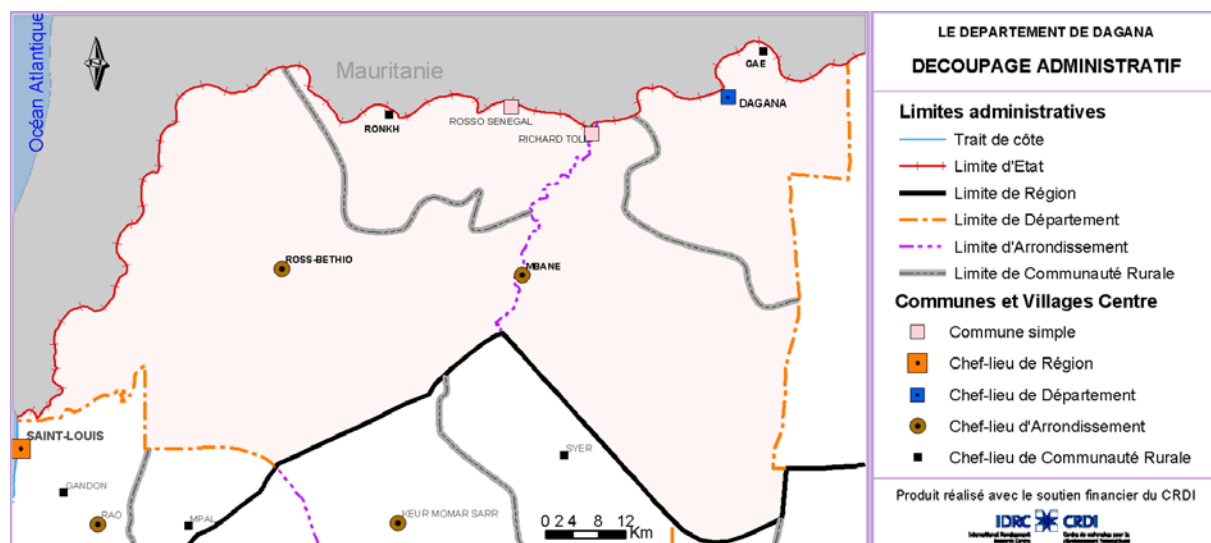


Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana

Dans le département de Nioro du Rip, toutes les 11 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 3).

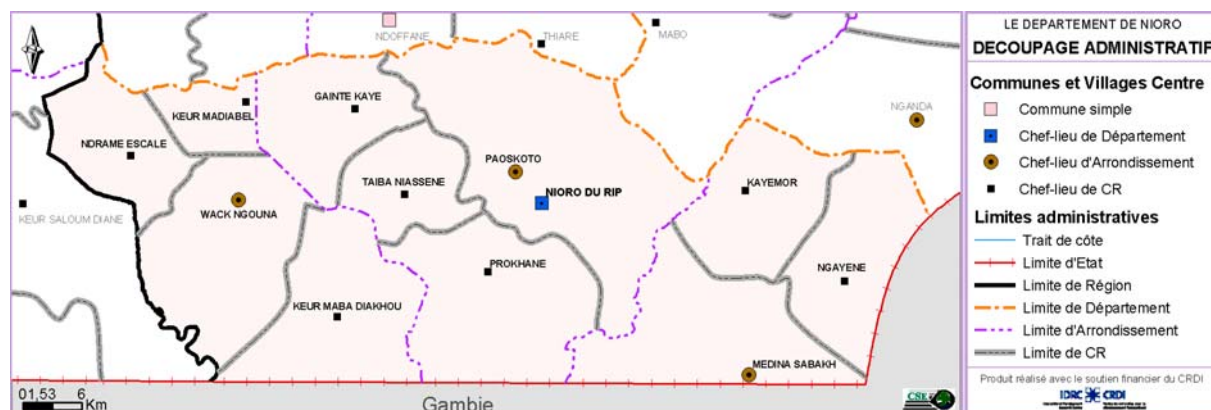


Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip

La première activité réalisée dans chacune de ces collectivités locales retenues a consisté en l'organisation d'un atelier appelé «Atelier de Planification Stratégique» dans la période allant du 22 mai au 18 juin 2005.

Ces ateliers qui ont regroupé les représentants des différents acteurs de la CR (conseil rural, organisations communautaires de base, administration territoriale, services techniques) et de tous les partenaires avaient pour objectif de dégager un consensus sur les besoins en assistance technique et en formation des collectivités sur la base des actions prioritaires identifiées et retenues par les participants eux-mêmes.

A la fin de chaque atelier, un groupe de travail technique (GTT) a été mis en place par la collectivité. Composé de personnes compétentes dans les différents domaines des stratégies prioritaires retenues et choisies par leurs pairs, ce groupe a pour mission d'approfondir le

travail de l'atelier, de formuler des besoins précis en formation et en assistance technique, d'élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels et d'identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

Une première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et les GTT est prévue pour le début du mois de septembre.

Sur l'ensemble des quinze ateliers réalisés, il a été noté une participation totale de 860 personnes dont environ 166 femmes (membres de conseils et représentantes d'organisations féminines).

Il convient également de souligner la participation effective des représentants de l'Administration, des services techniques déconcentrés et des ONG/Projets à tous les quinze ateliers.

A la fin de chaque atelier, des échanges ont été favorisés entre élus et OCB à travers l'expression des attentes réciproques et la formulation d'engagements sincères en vue d'améliorer la GRN dans la CR. L'analyse de ces échanges entre acteurs locaux a permis d'identifier les sources d'incompréhension et de blocage dans les activités de gestion décentralisée des ressources naturelles (annexe 1).

PROGRAMME DE L'ATELIER

1. SEANCE D'OUVERTURE

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

- Réflexion collective par groupe de 6 à 7 participants

3. ATELIER D'ORIENTATION STRATEGIQUE

- Identification des stratégies du plan d'action de développement Local.
- Propositions pour de futures actions
 - Esquisse de plan d'action pour améliorer la gestion décentralisée des RN
- Activités de priorisation
 - Priorisation des stratégies
 - Identification du Groupe Technique de Travail

4. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

- Expression des attentes des élus et des populations pour parvenir à une gestion durable des RN
- Formulation d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par les différentes parties

1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

Les participants à l'atelier de planification stratégique ont été répartis en six (6) sous-groupes. L'équipe du projet a organisé la constitution de ces sous-groupes en donnant à chaque participant, à son arrivée, un badge portant un numéro de table (1 à 6). Une fois les participants installés, l'équipe a procédé à un équilibrage des sous-groupes en s'assurant de la présence au niveau de chaque table de femmes, de jeunes, de seniors, de personnes lettrées, d'élus, etc. C'était là le meilleur moyen de s'assurer que les positions de chaque sous-groupe reflètent le point de vue des différentes catégories sociales. Il leur a été ensuite demandé d'évaluer la situation actuelle de la communauté rurale, en réfléchissant sur les quatre points suivants :

- Atouts et potentialités
- Réalisations récentes
- Changements majeurs
- Défis et obstacles

Pour ce faire, les instructions suivantes ont été données à chaque sous-groupe :

- Chaque membre du sous-groupe doit utiliser la fiche dont le modèle est joint en annexe 2 pour enregistrer ses observations ;
- Un membre du sous-groupe se porte volontaire pour consigner les idées les plus importantes par composante discutée par le sous-groupe ;
- Le sous-groupe discute les quatre composantes de la situation actuelle en notant 05 idées clefs ou réflexions majeures pour chaque composante ;
- Chaque sous-groupe choisit ensuite un rapporteur qui présentera les idées du sous-groupe aux participants en plénière.



Figure 4 : Discussion de la situation actuelle de la CR en ateliers

A l'issue de l'étude, chaque sous-groupe a présenté au cours des séances plénières ses points de vue les plus importants. Ceux-ci sont énumérés dans les sections suivantes :

2.1 ATOUTS ET POTENTIALITES

- ⊗ Existence de ressources en eau
- ⊗ Bonne dynamique organisationnelle
- ⊗ Disponibilité des terres
- ⊗ Existence de zones humides
- ⊗ Existence d'un climat favorable
- ⊗ Existence d'aires protégées
- ⊗ Existence de forêts classées
- ⊗ Existence de zones amodiées (au nombre de 8)
- ⊗ Densité du réseau de partenaires
- ⊗ Existence de ressources humaines de qualité dans l'équipe dirigeante du CR
- ⊗ Existence de carrières
- ⊗ Importance du cheptel

2.2 REALISATIONS RECENTES

- ✓ Ouverture de pare-feu
- ✓ Réalisation de pépinières

- ✓ Elaboration du programme de revitalisation de Nietty Yone et des trois marigots de Minguèye
- ✓ Elaboration du programme de revitalisation de la zone de Mboar
- ✓ Elaboration du POAS
- ✓ Organisation d'ateliers de sensibilisation (feux de brousse et GRN)
- ✓ Formation en arboriculture
- ✓ Mise en place d'un comité de régénération de la forêt classée de Ndiaël
- ✓ Aménagement de pistes de production
- ✓ Extension des aménagements hydro-agricoles
- ✓ Formation en technique de fabrication de fourneaux solaires

2.3 CHANGEMENTS MAJEURS

- Prolifération des végétaux aquatiques
- Extension du réseau d'adduction d'eau
- Sédentarisation des éleveurs
- Prise de conscience des populations sur la GRN
- Désenclavement des « zones »
- Réduction des feux de brousse
- Régénération des espèces végétales
- Début de professionnalisation des acteurs de l'agroforesterie
- Meilleure cohabitation entre agriculteurs et éleveurs

2.4 DEFIS ET OBSTACLES

- ❖ Salinité des sols (et de la nappe phréatique dans le *walo*)
- ❖ Conflits agriculteurs/éleveurs
- ❖ Problèmes de coordination des interventions des différents acteurs
- ❖ Difficultés dans la mise en œuvre du POAS
- ❖ Difficultés d'exhaure
- ❖ Fréquence des coupes abusives
- ❖ Enclavement de la zone du diéri pendant la saison des pluies
- ❖ Empiètement des cultures sur certains parcours de bétail
- ❖ Manque d'eau potable
- ❖ Drainage des eaux usées dans le Ndiaël
- ❖ Insuffisance de la sensibilisation sur la protection de la nature
- ❖ Insuffisance d'aménagements de zones pastorales
- ❖ Faiblesse des politiques/programmes de protection des jeunes pousses
- ❖ Présence d'oiseaux granivores et d'animaux ravageurs
- ❖ Invasion de sauteriaux
- ❖ Déficit et mauvaise répartition de la pluviométrie

3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE

La seconde partie de l'atelier consistait en une activité en sous-groupes visant à identifier les actions les plus significatives à entreprendre par la communauté. La question centrale était:

"Quelles sont les actions spécifiques, pratiques et prioritaires que nous avons besoin d'entreprendre dans les deux (02) à trois (03) prochaines années au sein de notre communauté rurale pour améliorer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles "

Les participants devaient réfléchir sur des actions relevant de catégories telles que :

- Les besoins de formation et d'assistance technique
- Les possibilités d'amélioration de la contribution des RN dans le budget de la CR
- Les relations entre les ONG, les OCB, et les collectivités locales
- Une meilleure gestion des ressources locales
- Le renforcement des capacités des institutions locales et des organisations de base
- La participation populaire dans la gestion des RN



Figure 5 : Réflexion en atelier sur les actions à mener

Les participants ont développé des domaines d'actions résumés en quatre (4) stratégies. Les domaines stratégiques et les idées phares figurent dans la liste ci-dessous. Le titre du domaine stratégique découle d'un consensus clair et significatif au sein du groupe. Ces domaines stratégiques proviennent de six (6) sous-groupes.

Stratégie # 1 Organisation des populations

- o Créer un comité de GRN
- o Redynamiser les comités de suivi
- o Créer des comités de vigilance pour préserver les espèces arborées

Stratégie # 2 Reboisement du milieu naturel

- o Reboiser l'axe Ross-Béthio-Richard Toll avec des brise-vents
- o Créer des bois villageois
- o Créer des pépinières communautaires
- o Reboiser les zones dévastées
- o Améliorer les pépinières et bois de village
- o Reboiser les zones humides (« dekkh ») et diguettes de parcelles d'exploitation
- o Organiser des chantiers de reboisement

Stratégie # 3 Sensibilisation des populations

- o Sensibiliser les populations sur le respect du repos biologique
- o Sensibiliser les populations sur la GRN
- o Promouvoir les cultures fourragères
- o Sensibiliser les populations sur la protection de l'environnement

Stratégie # 4 Protection de la nature

- o Elaborer un plan d'action environnemental
- o Définir des périodes de repos biologiques pour les poissons
- o Protéger les jeunes pousses
- o Créer des dépotoirs d'ordures
- o Ouvrir des pare-feu
- o Appliquer le POAS
- o Créer des mises en défens

4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES

Chaque participant a opté pour un des domaines stratégiques et a formé avec d'autres participants un nouveau sous-groupe pour dégager les activités prioritaires pour les 2 à 3 prochaines années. Les sous-groupes ont discuté de leur domaine stratégique et ont analysé un plan pratique pour mener des actions. Ensuite ils ont rempli une fiche contenant les informations suivantes:

- Propositions clefs (3-4)
- Rôles et responsabilités des collectivités locales, du gouvernement central, des organisations communautaires et des autres organisations
- Conditions d'assistance technique et de formation, incluant toute ressource en assistance technique et en formation (organisations ou individus) qui pourrait être mobilisée pour assister la communauté
- Les noms des membres du sous-groupe de planification

L'objet de cet exercice était double :

- Donner aux leaders de la communauté rurale l'occasion de développer un certain nombre de stratégies locales qu'ils pourront mettre en œuvre.
- Fournir des éléments de base permettant à GL-GDRN de travailler avec des leaders communautaires pour identifier des appuis en formation et en assistance technique pour les prochaines années.



Figure 6 : Présentation en plénière des propositions de futures activités formulées par un sous-groupe

STRATEGIE # 1 ORGANISATION DES POPULATIONS

PROPOSITONS CLEFS

1. **Créer des comités de lutte contre les feux de brousse**
2. **Redynamiser les comités villageois de suivi**
3. **Mettre en place un réseau d'indicateurs forestiers**

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Appui institutionnel
- Appui matériel
- Reconnaissance
- Mise en place d'un comité de suivi des actions de GRN

Gouvernement : appui technique, reconnaissance

- CADL
- Sous-Préfecture

Organisations Communautaires

- Mobilisation
- Information

Autres : appui matériel et logistique

- GL-GDRN
- SAED
- Biodiversité
- RENPEM
- PNDL

ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation en suivi/évaluation des actions de GRN
- Formation des élus locaux sur le code de l'environnement et le code forestier
- Formation des comités villageois sur les techniques de lutte contre les feux de brousse

MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. Alassane DIOP
2. Oumar GUEYE
3. Malick FALL
4. Magatte Yacine NDIAYE
5. Bacary DIATTA
6. Souleymane DOUMBOUYA
7. Makhmout FALL
8. Lamine Mbaye

STRATEGIE # 2
REBOISEMENT DU MILIEU NATUREL

PROPOSITONS CLEFS

1. **Créer des pépinières et bois villageois**
2. **Reboiser les zones humides et parcelles d'exploitation**
3. **Reboiser l'axe Ross-Béthio-Richard Toll (brise-vent)**
4. **Reboiser les zones dégradées en associant les espèces fourragères**

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Appui matériel
- Délibération

Gouvernement : Appui technique, financier et approbation

- CADL
- Sous-Préfecture

Organisations Communautaires

- Mobilisation

Autres : Appui financier et formation

- GL-GDRN
- Plan
- PNDL
- PAPEL

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation des OCB en techniques de reboisement
- Formation des OCB en techniques de pépinières

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Mbaye THIOUB
2. Anta DIACK
3. Kardiata BA
4. Mar Thiam GAYE
5. **Ndakhé BACK**
6. Yérim Coly DIOP
6. **Oulèye ATHIE**
7. Alassane KA
8. **Sidy FALL**
9. Khaly CISSE
10. Seynabou DIENE

STRATEGIE # 3
SENSIBILISATION DES POPULATIONS

PROPOSITONS CLEFS

1. Sensibiliser sur le respect du repos biologique
2. Promouvoir les cultures fourragères
3. Sensibiliser les femmes sur l'utilisation des foyers améliorés

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Appui matériel

Gouvernement : appui technique et financier

- Sous-Préfet
- CADL

Organisations Communautaires

- Mobilisation
- Communication

Autres : appui financier et matériel, formation

- SAED
- ISRA
- GL-GDRN
- ASESCAW
- PNDL
- Radios locales

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation des OCB en IEC

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Issa SEYE
2. Alousseynou SOW
3. Tahirou DIOP
4. **Pape SECK**
5. **Ndèye CISSE**
6. Fatou Niang SECK
7. **Mame Bintou SEYDI**
8. Ibrahima FALL
9. Mariétou DIA

STRATEGIE # 4 PROTECTION DE LA NATURE

PROPOSITONS CLEFS

1. Appliquer le POAS
2. Ouvrir des pare-feux
3. Définir des périodes de repos biologique pour les poissons
4. Créer des dépotoirs à ordures

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Délimitation des parcours de bétail et de pâturages
- Appui matériel et motivation (nature ou espèce) des comités de protection de la nature
- Délimitation des cites prévus pour les dépotoirs
- Délibération

Gouvernement : appui financier et matériel, encadrement et approbation

- MEPN
- CADL
- Sous-Préfecture

Organisations Communautaires

- Investissement humain

Autres : appui financier et logistique, formation

- PADIN
- Projet Biodiversité
- GL-GDRN
- PNDL

ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation des OCB en technique de conservation du fourrage
- Formation des OCB et des élus en technique de fabrication de foyers améliorés

MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. Moussa WADE
2. Abdoulaye GAYE
3. Djiby Aliou SOW
4. Ibrahima MBODJ
5. Malick NIASS
6. Amadou SOW
7. Sogui SOW

Chaque sous-groupe qui travaille sur un domaine stratégique a ensuite désigné ses représentants au sein du « Groupe Technique de Travail » (G.T.T) dont les termes de référence sont indiqués en annexe 3.

COMPOSITION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Sur la base des statuts, de la mission et du profil du Groupe de Travail Technique, la désignation de ses membres a été confiée à deux entités :

a) les sous-groupes de travail sur les domaines stratégiques

Tous les sous-groupes ont désigné 3 personnes compétentes (dont une femme) pour le représenter au sein du GTT ; ainsi, les représentants des trois (03) domaines issus de la classification par ordre de priorité sont désignés comme membres du GTT.

b) la collectivité

Il revenait également au Conseil Rural de désigner ses représentants au GTT sur la base des mêmes critères utilisés par les sous-groupes.

5. ACTIVITES DE PRIORISATION

La dernière activité de l'atelier de planification stratégique a consisté à trouver un consensus autour de trois (03) stratégies les plus significatives par ordre de priorité. Ainsi, l'activité de priorisation s'est déroulée en deux étapes :

Etape 1:

Un représentant de GL-GDRN a proposé des critères pouvant guider les participants dans la recherche de consensus. En effet, il a été suggéré aux participants d'accorder la priorité aux stratégies qui répondent aux critères suivants:

- Un soutien large de la communauté
- Emanation d'initiatives fondées sur la mobilisation des ressources locales permettant de les renforcer
- Leaders locaux fortement engagés et disposés à planifier et à conduire les activités
- Cadrer avec les domaines d'intervention de GL-GDRN (Assistance Technique et Formation)
- Permettre d'obtenir et de démontrer des progrès en un an

Etape 2:

Chaque participant a reçu deux étiquettes auto-adhésives, à coller sur deux stratégies différentes qu'il estime correspondre le mieux aux critères de priorisation. Par la suite, le décompte des étiquettes sur chaque stratégie a permis de classer les trois (3) premières à retenir comme priorités de la collectivité:

1. Stratégie n° 3 : Sensibilisation des populations(27 points)
2. Stratégie n° 1 : Organisation des populations (26 points)

3. Stratégie n° 4 : Protection de la nature (8 points)

Enfin, il a été procédé à la désignation des membres du Groupe Technique de Travail (GTT):

1. Malick FALL (Niassène)
2. Magatte Yacine NDIAYE (Boundoum Barrage)
3. Makhmout FALL (Ross Béthio)
4. Pape SECK (Malla)
5. Ndèye CISSE (Savoigne)
6. Mame Bintou SEYDI (Ross-Béthio)
7. Nakhé BACK (Boundoum Barrage)
8. Oulèye ATHIE (Ross-Béthio)
9. Sidy FALL (Ross-Béthio)
10. Amadou SOW (Raynabé I)
11. Sogui SOW (Hassi Toyé)

Il faut rappeler que les membres de ce groupe sont considérés comme représentants de la communauté devant servir de contacts et d'interlocuteurs directs à l'équipe technique de GL-GDRN pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des activités.

6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

La troisième partie de l'atelier a consisté en une activité en sous-groupes visant à identifier les attentes/engagements respectifs des élus et des organisations communautaires en vue d'une gestion durable des RN.

Pour l'expression des attentes, trois (3) sous-groupes constitués d'élus et trois (3) autres composés de membres des organisations communautaires ont été organisés.

Les questions focales étaient :

« Quelles sont les attentes des élus vis à vis de la population allant dans le sens d'une gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

« Quelles sont les attentes des populations vis à vis des élus quand à la gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Mettre en avant l'intérêt collectif
- Formuler des attentes réalistes et objectives
- Penser à des recommandations, suggestions ou alternatives constructives
- Considérer l'autre comme un partenaire
- Privilégier ce qui peut être initié et soutenu localement

Les membres de chaque sous-groupe ont réfléchi et échangé avant de formuler trois (3) attentes fortes et objectives en vue d'une gestion améliorée des RN. Chaque sous-groupe a procédé à la synthèse de ses travaux et désigné un rapporteur chargé d'en donner lecture en plénière.

Attentes des organisations communautaires

- ❑ Vulgariser l'information
- ❑ Former les populations en GRN
- ❑ Respecter le code de l'environnement
- ❑ Sensibiliser les populations sur le reboisement
- ❑ Appuyer institutionnellement et financièrement les initiatives des populations
- ❑ Se préoccuper davantage de l'environnement et des ressources naturelles
- ❑ Etre à l'écoute de la populations
- ❑ Vulgariser le code de l'eau et de l'environnement

Attentes des élus locaux

- ❑ Respecter les décisions du conseil rural
- ❑ Respecter des élus locaux
- ❑ S'engager et se mobiliser pour soutenir les actions initiées par le conseil rural
- ❑ Eviter les feux de brousse
- ❑ Payer la taxe rurale
- ❑ Cesser les coupes abusives
- ❑ Participer financièrement aux activités du conseil rural

Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager.

Ainsi, l'essentiel des attentes exprimées par les organisations communautaires vis à vis du CR ont eu trait à la bonne gouvernance. Les attentes exprimées par les élus peuvent se résumer à un appel au civisme.

A l'issue des ces discussions, chaque partie a formulé des engagements sincères et réalistes en vue d'une bonne prise en compte des attentes exprimées.

Les questions focales étaient :

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge les attentes exprimées pour une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale? »

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge, dans la façon de gérer l'environnement et des ressources naturelles, les attentes exprimées ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Penser à des actions d'intérêt communautaire
- Penser à des actions conformes à la loi
- Penser à des actions réalistes
- Penser à des actions mesurables

Les membres de chaque sous-groupe ont échangé sur un certain nombre d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par l'autre sous-groupe.

Engagements des élus locaux

- Le CR s'engage à vulgariser l'information par le biais des médias et des animateurs
- Le CR s'engage à sensibiliser les populations sur la GRN et à les accompagner dans la recherche de partenaires.
- Le CR s'engage à rechercher une meilleure connaissance du code de l'eau et de l'environnement et à le vulgariser par un meilleur respect par tous
- Le CR s'engage à une meilleure sensibilisation des populations sur le reboisement et un soutien plus actif
- Le CR s'engage à soutenir les initiatives des populations dans les domaines transférés dans la limite de leur possibilités financières
- Le CR s'engage à se préoccuper davantage de l'environnement et des ressources naturelles
- Le CR s'engage à rester dans la dynamique de concertation et d'une meilleure information

Engagements des organisations communautaires

- Les OCB s'engagent à respecter les décisions du CR
- Les OCB s'engagent à sensibiliser leurs membres et les populations à mieux comprendre le statut de l'élu et à le respecter
- Les OCB s'engagent à informer et à mobiliser les populations pour le soutien des actions menées par le CR
- Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations sur les méfaits des feux de brousse et à contribuer à la réhabilitation des pare feux

- Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations sur l'utilité de la taxe rurale et à faciliter son recouvrement
- Les OCB s'engagent à mieux s'organiser pour sensibiliser et faire cesser les coupes abusives (dénonciation)
- Les OCB s'engagent à redoubler d'efforts au niveau des apports et à respecter leurs engagements

ANNEXES

ANNEXE 1 : ANALYSE CRONTRASTEE DES POINTS DE VUE

En marge des APS, il a été organisé un échange entre acteurs locaux (le CR d'une part, les OCB d'autre part) sur les voies et moyens devant permettre à chacun de mieux contribuer à l'amélioration de la GRN au niveau communautaire. Cela s'est fait à travers l'expression, en ateliers séparés, des attentes réciproques en vue d'une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager. Les arguments avancés par les uns et les autres par rapport aux différents points soulevés donnent une idée des sources d'incompréhension et de blocage. L'analyse du résultat de ces échanges révèlent certes, de grandes similitudes entre les différentes communautés rurales, mais aussi des spécificités dont il souhaitable que toutes les collectivités partagent les enseignements.

L'essentiel des attentes exprimées de part et d'autre, à travers les 15 CR, se résume aux domaines suivants :

- les textes réglementaires ;
- la bonne gouvernance et le civisme ;
- les ressources financières ;
- les capacités techniques ; et
- l'organisation.

LES TEXTES

Dans toute la zone d'intervention, il a été noté de grosses lacunes dans la compréhension et la maîtrise des textes régissant la gestion décentralisée des ressources naturelles.

Les populations ne semblent maîtriser ni les droits que leur octroie la loi, ni les limites des prérogatives des élus locaux. C'est ainsi qu'elles réclament souvent le droit d'assister aux sessions du CR, ce qui est déjà acquis à travers l'article 225 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales. Le même article établit également le droit pour tout habitant de la CR de consulter le registre des procès verbaux des délibérations.

Il est apparu que beaucoup de CR omettent d'afficher les comptes rendus de séances, comme la loi leur en fait obligation, dans les huit jours suivant la date de la réunion (article 226 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales). Les échanges ont fait ressortir que cette omission découle plus de l'ignorance des textes ou de la négligence que d'une volonté délibérée de rétention des informations.

La confusion se fait parfois entre légalité et légitimité. Au cours de l'atelier de Paoskoto par exemple, les populations ont reproché au CR de mettre de financer des activités de jeunesse et loisirs, alors que rien n'est fait pour fournir de l'engrais aux agriculteurs. Elles ignorent donc que la jeunesse, les sports et les loisirs font partie des compétences transférées, ce qui n'est pas le cas de l'agriculture.

Certaines populations exigent plus de transparence dans la gestion des fonds transférés pour l'environnement et la GRN, alors que de tels fonds n'existent pas encore.

Du côté des élus également, il est apparu clairement que très peu d'entre eux maîtrisent les textes. C'est ainsi que, interpellés par les populations sur la définition d'une politique environnementale claire, un conseiller de Kaymor a répondu que le CR n'était pas habilité à le faire. Pourtant, la planification environnementale incombe désormais aux collectivités locales, même si celles-ci doivent obligatoirement respecter les options des régions et celles de l'Etat.

Tout cela dénote un déficit de formation pour les élus et d'informations pour les populations.

Par ailleurs, les élus estiment qu'il faudrait d'abord rendre plus effectif le transfert de compétences, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources forestières pour laquelle, selon eux, l'essentiel des prérogatives restent aux mains du service forestier.

LA BONNE GOUVERNANCE ET LE CIVISME

L'essentiel des attentes exprimées par les populations locales peuvent se résumer à un appel à la bonne gouvernance locale à travers une meilleure application des textes réglementaires régissant la gestion des RN.

Les OCB ont ainsi souligné la nécessité d'augmenter l'enveloppe destinée à l'environnement et à la GRN lors de l'élaboration du budget.

La gestion des parcours est apparue comme une préoccupation constante à travers notamment :

- la délimitation des parcours de bétail ;
- la réhabilitation des mares ; et
- la gestion préventive des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par rapport à la gestion des conflits entre agriculteurs, le CR déplore le fait que les populations ne porte l'affaire devant l'exécutif local qu'au début de l'hivernage, période où il est très difficile de procéder à un arbitrage. Le CR recommande donc aux agriculteurs de poser ces problèmes entre le mois de janvier et le mois d'avril.

Dans les CR du département de Nioro, le prélèvement abusif du sable et des pierres aux abords des pistes est un problème récurrent, particulièrement dans l'arrondissement de Wack-Ngouna. Du fait de la forte sensibilité de la zone à l'érosion hydrique, ces prélèvements aggravent le ravinement qui détériore les pistes et gêne ainsi la mobilité. La solution préconisée par les populations locales est l'ouverture de carrières communautaires loin des pistes pour répondre aux besoins pour la construction et la sanction exemplaire des prélèvements le long des pistes.

La question du foncier revêt une grande importance. La gestion de cette question par le CR est décriée partout, mais nulle part, les populations ne semblent connaître les attributions réelles du CR dans ce domaine.

Concernant l'accès des femmes à la terre dans le département de Nioro, il semble que les us et coutumes prennent le dessus sur la loi. En effet, il est souvent fait état de cas où les femmes ont du mal à faire valoir leurs droits, même pour des terres obtenues par l'héritage traditionnel. L'éducation traditionnelle qui place la fille sous la tutelle du père, du frère ou de l'oncle semble être la cause principale de cette situation.

Dans les CR du département de Dagana, les nombreux aménagements hydro-agricoles réalisés ont provoqués une forte demande en terres de la part des populations locales, mais aussi de la part des immigrants de plus en plus nombreux. Certains en arrivent à solliciter des superficies qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en valeur et qu'ils sous-louent à d'autres. Une telle pratique, bien qu'interdite, devient de plus en plus courante, surtout dans l'arrondissement de Mbane. Néanmoins, une bonne partie de la population semble se préoccuper de la gestion durable des terres.

Du point de vue des élus, les populations se montrent très frileuses pour le paiement de la taxe rurale. Ces élus déplorent également le non respect de l'institution et de ses décisions.

Il ressort des échanges entre acteurs locaux que la solution à tous ces problèmes passe par :

- l'élaboration d'un plan d'action environnemental ;
- la mise en œuvre effective des plans et programmes (conventions locales, programme environnemental du PLD, etc.) ;
- la vulgarisation des textes (conventions locales, lois sur la GRN, code de l'eau, code de l'environnement, code forestier, code de la pêche, etc.) ;
- l'affichage systématique des procès verbaux des délibérations du CR ;
- la prise en compte de l'avis des populations ;
- la sensibilisation des populations sur l'utilité de la taxe rurale ;
- la sensibilisation des populations sur le respect des mises en défens et des limites des parcours de bétail ;
- le respect des institutions.

LES RESSOURCES FINANCIERES

Les populations réclament un soutien financier plus important, nonobstant les faibles moyens des CR qui, dans les faits et en dehors du fonds de concours, se limitent aux ristournes sur les recettes contentieuses de l'exploitation forestière et accessoirement à des subventions sur le Fonds Forestier National (FFN).

Il y a là un travail d'explication à faire en direction des populations sur l'utilité du paiement de la taxe rurale et en direction des élus sur la nécessité de penser aux moyens d'améliorer les finances locales (en dehors du paiement de la taxe rurale). En effet, les réponses apportées par les élus tournent toujours autour d'un appel au paiement de la taxe rurale et de l'engagement à rechercher des partenaires supplémentaires. Il faudrait penser également à la mise en place d'une véritable fiscalité locale et l'organisation d'un plaidoyer pour une meilleure redistribution des revenus tirés des ressources naturelles (recettes domaniales). Mais de manière générale, les élus ont besoin d'un renforcement des capacités techniques pour pouvoir mieux saisir et exploiter les opportunités qui s'offrent à eux.

Dans la zone de la vallée, plus précisément à Ronkh, les élus appellent les organisations de producteurs (OP) à soutenir financièrement le budget de la CR, sur une base volontaire et symbolique. Selon eux, une telle contribution permettrait à la CR de mieux soutenir certaines activités des OCB (par exemple, les déplacements ou la restauration des populations lors de journées de reboisements ou d'investissements humains), ce que les textes en vigueur ne les

autorise pas de faire à partir du budget. Cependant, des mécanismes existent pallier à l'insuffisance des textes (par exemple la création d'une structure de gestion du genre fonds de soutien aux activités de GRN).

LES CAPACITES TECHNIQUES

Les populations réclament un appui institutionnel et technique plus important alors que les conseils ruraux affichent eux-mêmes beaucoup de lacunes dans ce domaine. Les actions à mener doivent donc cibler les conseillers et les OCB.

Par ailleurs, il faudrait évaluer la capacité des élus à mettre en œuvre les plans et programmes, mais aussi développer la collaboration nécessaire avec les OCB, les partenaires au développement et les services techniques. En effet, les communautés rurales ne disposent pas de services techniques et les membres des différentes commissions du conseil rural ne disposent souvent pas de capacités suffisantes pour assumer les charges liées à leur fonction.

CONCLUSION

A l'issue des ateliers de planification, il est apparu clairement que les élus locaux et les populations locales sont confrontés à de nombreuses difficultés dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'environnement et de GRN. Ces difficultés sont d'ordre réglementaire, mais aussi technique et organisationnel. Pour mieux mesurer l'impact sur la gestion décentralisée des ressources naturelles et identifier les solutions appropriées, deux études seront menées :

- Analyse Critique du Processus de Décentralisation de la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles ;
- Analyse de la contribution des ressources naturelles dans le budget des collectivités locales.

ANNEXE 2 : OUTIL « SITUATION ACTUELLE »

Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles

DISCUSSION DE LA SITUATION ACTUELLE

Démarche:

1. Chaque membre de l'Équipe doit utiliser cette fiche pour enregistrer ses observations et celles des autres membres
2. Un membre se porte volontaire pour consigner les idées discutées par l'Équipe et les emmène ensuite à l'Équipe du Projet
3. L'Équipe discute les 4 composantes de la situation actuelle – 5 idées clefs ou réflexions pour chaque composante
4. Chaque Équipe choisit ensuite un rapporteur qui sera chargé de présenter les idées de l'Équipe au groupe de l'atelier.

ATOUPS ET POTENTIALITES

-
-
-
-
-
-

REALISATIONS RECENTES

-
-
-
-
-
-

CHANGEMENTS MAJEURS

-
-
-
-
-
-

DEFIS ET OBSTACLES

-
-
-
-
-
-

ANNEXE 3 : TDR DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Le groupe technique de travail a pour mission de:

- Finaliser la détermination des besoins en formation et en assistance technique
- Participer à l'élaboration des termes de référence des prestataires de services
- Participer à l'identification des prestataires de services potentiels
- Identifier en relation avec la collectivité locale et les partenaires, les sources de financement potentielles du cadre des priorités
- Suivre la mise en œuvre des activités prioritaires
- Servir de structure de liaison technique avec le projet GL-GDRN.

ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS ET FACILITATEURS

PARTICIPANTS

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
1	Nakhé BAKH	GPF	Féminin	Boundoum Barrage
2	Anta DIACK	CCG	Féminin	Thiagnaldé
3	Mamadou THIOYE	Animateur	Masculin	Nder
4	Sidy FALL	ADL	Masculin	Ross-Béthio
5	Aliou SOW	Conseiller	Masculin	Thilène
6	Tahirou DIOP	Conseiller	Masculin	Boundoum Barrage
7	Alassane KA	Conseiller		Odalé Nditto
8	Bacary DIATTA	Eaux et forêts		Ross-Béthio
9	Alassane DIOP	Conseiller		Ngnith
10	Mar Thiam GAYE	Chef de village		Dialangue
11	Pape SECK	Rep. Chef de village		Malla
12	Sogui SOW	Conseiller		Assi Toyé
13	Yérim DIOP	Conseiller		Ross-Béthio
14	Souleymane DOUMBIA	Conseiller		Ross-Béthio
15	Malick NIASS	Conseiller		Thiagnaldé
16	Mariétou DIA	Conseillère		Ross-Béthio
17	Khardiata BA	GPF		Nadiel III
18	Abdoulaye GAYE	Conseiller		Diagambal I
19	Oulèye ATHIE	ASCOM		Ross-Béthio
20	Oumar GUEYE	Conseiller		Ross-Béthio
21	Issa SEYE	Conseiller		Ross-Béthio
22	Al Ousseynou SOW	Conseiller		Raynabé I
23	Mame Bintou SEYDI	Animatrice		Ross-Béthio
24	Faniang SECK	GPF		Ross-Béthio
25	Malick FALL	Animateur		Niassène
26	Lamine MBAYE	ASC		Ndiorno
27	Makhmout FALL	ASC		Ross-Béthio
28	Ndèye CISSE	GPF		Savoigne
29	Seynabou DIENE	CADL		Ross-Béthio
30	Amadou SOW	CCG		Raynabé I
31	Maguette Yacine NDIAYE	Animateur		Boundoum Barrage
32	Khady CISSE	Conseillère		Ross-Béthio
33	Moussa WADE	Conseiller		Ross-Béthio
34	Mbaye THIOUB	Conseiller		Niassène
35	Ndèye GAYE	Conseillère		Ross-Béthio
36	Mountaga Daha SALL	Sous-préfet		Ross-Béthio
37	Ibrahima FALL	Animateur		Ndogal
38	Ibrahima MBODJ	Conseiller		Mbodiène
39	Babacar MBAYE	Journaliste Sud FM		Ross-Béthio

FACILITATEURS

N°	Prénoms et Nom
1	Déthié Soumaré NDIAYE
2	Magatte BA
3	Marième Soda BADJI
4	Hadiya TANDIAN
5	Yaye Sadio Fall COULIBALY
6	Djamilatou Sidy KANE
7	Assane NDIAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE

Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence

BP 15532 Dakar Fann, Sénégal

Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67

Fax : 221 825 81 68

Email: dt@cse.sn

URL : <http://www.cse.sn>